



Syndicat Unitaire des Personnels des Administrations Parisiennes

6 rue Pierre Ginier 75018 Paris / tél.: 01 44 70 12 80 / mail : syndicat.supap-fsu@paris.fr

LA FSU TERRITORIALE **PARIS**

Prime d'été en CASPE : un sujet porté par le SUPAP-FSU depuis 2017 ! Mise au point suite à la diffusion d'une communication d'un partenaire syndical

Nous découvrons la communication d'un « partenaire syndical » de l'animation, l'UNSA, avec surprise, voir PJ.
Aïe aïe aïe certains sont déjà en campagne électorale !!!

Ces guéguérres syndicales ne servent jamais nos luttes et éloignent les collègues plutôt qu'autre chose.

Pour résumer, leur communication dit : ***c'est pas eux, c'est nous qui avons interpellé la DASCO***. Sérieusement on en est là !!!

S'il faut faire une mise au point, l'UNSA a bien interpellé la DASCO sur ce sujet en agenda social le 17 juin, sans pour autant demander une prime de coordination pour les REV en CASPE.

Le SUPAP-FSU a également abordé cette question lors de la même réunion. Pour rappel, nous avons régulièrement saisi la DASCO sur le sujet depuis 5 ans.

S'il faut tout justifier, il n'y a jamais de compte rendu des réunions agenda social avec la direction contrairement à ce qu'annonce notre partenaire. **En revanche, nous écrivons environ 60 tracts par an sur la DASCO et pas uniquement en année électorale.** Il est donc aisé de retrouver trace, non exhaustive, de nos communications sur le sujet de la revalorisation indemnitaire des personnels d'action éducative :

- Courrier avec FO (oui les intersyndicales c'est mieux) du 10 mai **2017** : <http://www.supap-fsu.org/2017/05/courrier-du-supap-fsu-et-de-fo-a-la-directrice-des-affaires-scolaires.html>
- Compte rendu d'audience avec Patrick Bloche du 13 février **2018** : <http://www.supap-fsu.org/2018/02/dasco-audience-du-supap-fsu-avec-patrick-bloche.html>
- Compte rendu d'audience avec la DASCO du 12 septembre **2018** : <http://www.supap-fsu.org/2018/09/compte-rendu-d-audience-dasco/supap-fsu.html>
- Tract du 20 mars **2019** : <http://www.supap-fsu.org/2019/03/action-educative-des-caspe-l-espoir-d-evolutions-positives.html>
- Tract du 22 juin **2022** : <http://www.supap-fsu.org/2022/06/attribution-de-l-indemnite-d-ete-de-coordination-aux-ctae-et-cmfae-legitime-et-urgent.html>

Compte tenu de ces éléments factuels, nous vous laissons le soin de qualifier la formule de l'UNSA « ***toutefois nous sommes ravis qu'un autre syndicat se saisisse de ce sujet*** » !!! Hi hi hi, que c'est bon de rire parfois !

Nous espérons ne pas avoir à faire de nouvelles mises au point de ce type d'ici les élections professionnelles.

Nous continuerons à l'avenir, comme nous l'avons toujours fait, d'expliquer, décrypter, analyser les projets de la DASCO et de justifier par l'argumentation nos revendications et positions syndicales :

- Pour l'amélioration des conditions de travail et de rémunération des collègues
- Pour l'amélioration des conditions d'accueil des enfants dans les écoles parisiennes

Le SUPAP-FSU toujours à vos côtés, UNI et SOLIDAIRE, pour vous défendre et vous informer !

Paris, le 6 juillet 2022

SUPAP-FSU DASCO : 06 46 36 93 97 ou supapfsudasco@gmail.com